dans ses mains de sulfate, Juliette Prieur, qui avait voulu jeter un bol de vitriol, et qu'elle l'avait menacée de le lui jeter à la figure.

Comité de défense des ouvriers de Fanbourg de Lille. — Assemblée générale du comité de défense aujourd'hui à cinq heures 27 décembre, à 3 heures 1 précises, chez M. Binsol-Moretle, estaminet du Pont Jacob. Aucune convocation personnelle ne sera adressée pour cette réunion dont l'ordre du jour a été fixé comme suit : 1° Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, 2° Communications sur demandes faites à la municipalité, 3° Questions diverses.

Des coups. — A l'estaminet Dremière, rue Lepelletier-la-Tour, la femme Bar, âgée de 29 ans, a été gifflée par Désiré Caudron, qui lui a de plus craché un coup de pied dans les jambes.

La camerole. — Mercredi, vers 5 heures du soir, une fillette de 14 ans, nommée Téléshore, était chargée par Mlle Louise Lenoir, employée de commerce, d'aller prendre un moulinet dans la chambre, sise à l'étage de l'immeuble de M. Beaury, debitant de tabac, 41, place d'Armes. La fillette, surprise de trouver la porte entr'ouverte, tourna aussitôt le commutateur électrique et aperçut des individus qui fouillaient l'armoire à glace. Surpris, les inconnus bousculèrent la jeune fille et dégringolèrent les escaliers non sans emporter leur butin : une bourse et une montre en or et bivers bibelots, le tout évalué à 500 fr. environ. Une enquête est ouverte.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira le lundi 28 décembre, à 5 heures du soir.

Voici l'ordre du jour de cette dernière séance de l'année 1908 : Legs Dupont. — Renouvellement du bail de la Cour de Rome — Eleus du marché au poisson : adjudication. — Subvention à la société de comptabilité. — Abattoir : destruction des rongeurs. — Liquidation de pension de retraite. — Travaux exécutés en régie ; réclamation de la chambre syndicale des entrepreneurs. — Eclairage des chemins vicinaux : approbation du cahier des charges. — Construction d'un nouvel Hôtel-Dieu : avis sur propositions. — Extension des canalisations d'eau potable : fourniture du tuyauterie. — Installation d'un musée : approbation des décomptes de diverses entreprises. — Rechargement des chaussées empierrées : décompte définitif. — Ecole professionnelle et des gaines : réception des travaux. — Vente des fumiers : Fourniture d'eau potable aux bâtiments militaires. — Budgets des établissements charitables pour 1909. — Budget de 1909 — Bourses à l'école des Beaux-Arts. — Assistance aux vieillards : fixation du taux de l'allocation.

Le jour et nuit. — Les bureaux de la sous-préfecture seront fermés le samedi 26 décembre.

Une fugue. — Le fils de M. Jules Fosse, rentier, rue de Lille, a disparu à la suite d'une réprimande prononcée bien justifiée que lui a faite son père. Vêtu son signalement : taille, 1 m 60, assez fort, cheveux blonds, imberbe. Il est vêtu d'un costume marron.

Le service téléphonique. — Heure d'ouverture. — A partir du 1er janvier, le service téléphonique commencera uniformément à fonctionner à Valenciennes à partir de 7 heures du matin. Cette heure permettra à nos industriels et commerçants d'échanger, dès la première heure du jour, des communications avec leurs correspondants des villes ayant un service permanent de jour et de nuit, telles que Paris, Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, ou avec les localités qui, comme Sains-du-Nord, Fourmies, Wignehies, jouissent déjà de la faculté d'ouvrir à 7 heures du matin en toute saison.

C'est la conséquence d'un vœu émis par la chambre de commerce et auquel le Conseil municipal de Valenciennes s'est montré favorable en prenant à la charge de la ville la dépense qui en résultera.

Association des anciens élèves des Académies. — L'assemblée générale des membres de cette association aura lieu le dimanche 27 décembre à trois heures précises, à l'Hôtel de Ville, salle de l'ancien tribunal, au premier étage.

Larcin. — On a volé, sur le trottoir de la rue de Jean Bossut, rue Capron, cinq caisses que M. Philéas Hourez, négociant à Fresnes, venait de chercher à l'Hôtel des Ventes.

La banque lilloise. — M. Gobert, juge d'instruction, a décerné un mandat d'arrêt contre le comptable-caissier de la succursale valenciennoise de la banque lilloise Riondel et Cie, complice des détournements reprochés à l'ex-caissier Hersent. Ferdinand Grisard, qui est né à Anzin le 11 juillet 1887, est inculpé de faux en écritures de commerce, usage de faux et abus de confiance qualifiés.

L'affaire de la Banque Lilloise. — La femme de l'ex-comptable Grisard, compromise dans les détournements reprochés à l'ex-caissier Hersent, serait également sous le coup d'un mandat d'arrêt. On croit que les époux Grisard se sont réfugiés en Belgique.

Pour la Légion étrangère. — Georges Brodaert jeune belge, déserteur du 1er régiment de chasseurs à pied en garnison à Mons, est venu à Valenciennes pour contracter un engagement dans la Légion étrangère.

Théâtre municipal. — 25 décembre : *Le Petit Jacques*, drame ; *Le Chalet*, opéra-comique ; *Interlude*, dans le jet du restaurant M. Dambrine grand peintre, dans un intermède, Mlle Valogne, première danseuse légère, qui chantera le *Fabliau de Manon*, de Massenet, et la *Villanelle*, de Dell'Aqua, et M. Bernard, première basse, qui chantera *Rencontre Gitard*, de Duez, et la *Jolie Fille de Perth*, de Bizet ; 4° *Les Surprises du Divorce*, comédie en 3 actes.

Dimanche 27 décembre : *Benvenu l'Enfant*, drame ; *Chonchette*, opéra-bouffe nouveau, en 1 acte, et *Tire-au-Flanc*, comédie vaudeville.

Truth-Saint-Leger. — Constant Stevens et une femme Lucienne Gillet, locataires, ont quitté furtivement la pension de Mme Pazart, à laquelle ils doivent 17 fr., en dérobant un panier de plus, chez Mme Lacroix, Lucienne Colles a dérobé une montre et divers objets estimés 27 fr.

— Mathieu et Hubert Mathieu et la femme qui les accompagnait ont quitté la maison de Mme Meurisse, cabaretière, en emportant une couverture valant 7 fr. et un panier et sans payer leur pension s'élevant à 125 fr.

Hasnon. — Le Conseil municipal adopte le cahier des charges devant servir à l'adjudication publique des fournitures classiques nécessaires aux élèves indigents des écoles publiques de la commune, pendant les années 1909-1910-1911 et 1912 ; Décide de se réunir d'urgence aussitôt que des offres de location seront faites pour l'ancien bureau de poste et la partie droite de l'ancien presbytère ; Vote quelques crédits complémentaires aux budgets de 1908 ; Approuve la vente d'un excédent de largeur de la ruelle Fauchelle, à M. Paul Lesieur ; Adjuge à nouvel le régleur : Mmes honoraires de M. Delaine, agent-voyer cantonal à Saint-Amand ; Accorde les fournitures scolaires gratuites à plusieurs élèves indigents.

Bouchain. — A l'occasion de la nouvelle année la foire aux bestiaux est remise au samedi 2 janvier 1909.

Raismes. — M. Verstraete-Coucke préviens les nombreux amateurs qu'une séance extraordinaire de cinématographe aura lieu le jour de Noël, dans le salon de M. Paul Dussart, sur la place. Nouvelles vues en couleurs. Rideau à 8 heures ; prix des places habituel.

Petite-Forêt. — Des malfaiteurs inconnus jusqu'à ce jour se sont introduits pendant la nuit dans le cabaret tenu par Mme Dufour Anne, au lieu dit « Canton Gérard », et ont emporté sept mesures en étain.

Fresnes. — Le gaz des conduite que l'on prépare aux abords de la place s'est subitement enflammé et a produit un jet de deux mètres. Fort heureusement l'ouvrier qui faisait les soudures a pu se retirer sain et sauf. La fuite a été immédiatement comblée, tout danger fut bien tôt écarté.

— Au lieu dit « Le Moulin », le jeune Ladrière qui jouait à proximité de la maison paternelle a été renversé par un cycliste et atteint de nombreuses contusions par tout le corps, notamment aux genoux.

Fresnes. — Des ouvriers étaient occupés aux travaux de démolition de l'ancienne verrerie qui appartient à M. Waepret, lorsque le chef d'équipe Boitelle, âgé de 30 ans, eut la jambe droite fracturée. Un médecin, appelé, constata qu'un très long repos serait nécessaire au blessé.

Fresnes. — Louis Chadue, 18 ans, fils du chef de service des travaux que la Compagnie du gaz de Valenciennes fait exécuter pour le raccordement de la canalisation, était occupé à raccorder des tuyaux sur place, dans une tranchée, lorsqu'une violente explosion se produisit. On accourut aussitôt et on trouva le jeune homme inanimé au fond de la tranchée, asphyxié par un dégagement de gaz. Transporté dans une pharmacie voisine, le jeune homme y reçut des soins qui le mirent bientôt hors de danger.

Quiévrechain. — Les préposés Leroy et Ruellen ont arrêté un sieur François Bacq, peigneur à Roubaix, alors qu'il était porteur de 25 kilos de café vert, tabac et allumettes de provenance belge. Bacq a été écroué à Valenciennes.

AULNOY. — Léon Machaux, accusé d'avoir dérobé une alliance en or à Mme Place, a déclaré que c'était la femme Place qui la lui avait donnée.

SAULTAIN. — Des habitants ont déposé une plainte contre un sieur Henninot et son amie qui feraient subir des mauvais traitements à la mère d'Henninot. La pauvre femme, outre que la nourriture lui serait fort mesurée, serait quelque peu séquestrée et brutalisée. Une enquête a été ouverte, mais il n'apparaît pas, dès l'abord, que les actes reprochés à Henninot et à sa maîtresse, encore que très répréhensibles, puissent tomber sous le coup de la loi.

CONDE. — Le congrès régional espérantiste des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, aura lieu à Condé le dimanche 11 juillet 1909.

— L'Association des anciens élèves des écoles laïques a donné, dimanche, un magnifique concert de bienfaisance. Le théâtre était comble bien avant l'heure annoncée sur le programme.

Mlle Delannoy, cantatrice, charma les connaisseurs. MM. Delvaux et Benoît firent valoir de bien jolies voix. M. Pièvet, violoncelliste, dit avec une grâce quelques belles pages. M. Azambre, chanteur de genre, sut dérider les fronts les plus moroses. En résumé, fête musicale très réussie.

CONDE-SUR-L'ESCAUT. — Le concours agricole cantonal annuel, organisé par l'Union agricole du canton de Condé-sur-l'Escaut (Nord), aura lieu à Hergnies le 6 juin 1909. Les constructeurs de machines agricoles, français et étrangers, sont invités à y participer.

ANZIN. — Henri Raux, demeurant à Raismes, rencontre récemment un ami qui a été conduit au violon pour s'y remettre et a récolté une procès-verbal.

— Le président de l'Association Fraternelle des ouvriers du chemin de fer de la Cie d'Anzin, sent d'adhérer de la Société de bienfaisance métallie en argent pour services rendus à une société ouvrière de secours mutuels. Toutes nos félicitations.

— La conférence suivie de bal, organisée par les Anciens Elèves de l'Ecole de la Bleue Borne, a obtenu un grand succès. Cette fête était présidée par M. Gérard, maire d'Anzin, assisté de ses adjoints, M. Tondeleur, conférencier, exposa le mode d'éducation en Angleterre et après une musique très réussie, fait dérouler devant les yeux ravis des spectateurs, de jolies vues qu'il a prises au cours de ses voyages. Un bal très animé clôtura cette fête et il ne reste plus à tous qu'à remercier M. Tondeleur ainsi que les organisateurs sans oublier la municipalité, dont les Anzinois n'ont qu'à se louer pour les brillantes fêtes dont Anzin est gratifié depuis quelque temps.

ANZIN. — Le dimanche 27 décembre, la société chorale d'Anzin chantera sa messe de Sainte Cécile à 11 heures et demie du matin.

— Les gendarmes Billoret et Penet ont arrêté Pinsinnis, coureur réservisté, demeurant à la Bleue Borne, de la classe 1899 et du recrutement de Lens.

ANZIN. — Alexandre Taillez, 20 ans, frappeur a été arrêté pour rébellion au brigadier de police Boremen, qui était intervenu dans une bagarre entre ses individus parmi lesquels Fidlor.

— Pour remercier la population Anzinoise du bon accueil qu'elle lui a fait pendant la foire d'hiver, M. Holet, directeur de l'American-Cinéma, a fait don à la caisse des écoles d'une somme de 5 fr.

— La femme Plochart, demeurant rue de St-Amand, rencontrée en état d'ivresse a été conduite au violon pour y cuver une bonne cuite. Un sommeil réparateur effacera l'alluvi saut le procès verbal qui lui a été dressé.

— Le conseil municipal d'Anzin se réunira dans une réunion extraordinaire le jeudi 31 décembre, à 8 heures du soir. Voici l'ordre du jour : Nomination du secrétaire, procès-verbaux d'adjudications et marchés pour 1909, 1910 et 1911, cause nationale de retraite pour les employés communaux, règlement, vœux, pose de canalisation souterraine relevant le correspondance et communications, bilan d'assistance médicale pour 1909.

— La musique municipale d'Anzin a fêté, samedi dernier, la Ste-Cécile avec un extrait séparé. Un grand banquet à nom membres et divités, sous la présidence de M. Gérard, maire, entouré de son conseil. Au dessert, M. le maire fait un discours fort goûté qui fut chaleureusement applaudi. La fête se termina joyeusement et tous se sont dit, sans adieu, à l'année prochaine.

— M. le commissaire a présidé divers échantillons chez plusieurs commerçants afin de les envoyer au laboratoire municipal aux fins d'analyse.

ANZIN. — Lucien Coureur, soldat réservisté, demeurant à la Bleuse-Borne, cabaret de la « Grasse Fayelle » de la classe 1899 et du recrutement de Laon, a été arrêté comme insoumis.

Etat civil. — Naissances. — Léontine Bavay — Yvonne Dayez — Georges Dumy — Albert Rigaux — Louis Mekesse — Gabrielle Fritz — Victor Lizard.

Publications. — Edmond Dorre et Alice Baudson — Pierre Bauppe et Berthe Boucly — Eugène Moreau et Sandie Leclerc.

Mariages. — Léon Herlay et Stephanie Habran — Charles Marumes et Justine Hicq.

Décès. — Victor Patrice — Morelle Paul — Marie Rualdin — Mathilde Quarre — Marie Verchemin.

SAINT AMAND. — Mme Dehaisieux, connue sous le nom de « grand mère moulin », malgré ses 82 ans travaillait encore régulièrement comme ouvrière à la purgeuse. Mercredi soir vers 5 heures et demie, elle regagnait sa demeure lorsque, dans la rue de Condé, elle se trouva indisposée. Elle frappa à la porte de M. Lamy qui remarqua son état, et lui avança une chaise. Mme Dehaisieux s'y laissa tomber et, malgré les soins dont on l'entoura, elle expira immédiatement.

Sur-Ville qui habite le Moulin-des-Loups, fut prévenu et dans la soirée il fit transporter sa mère chez lui.

MARPENT. — Un grand concert sera donné le 27 décembre par l'Harmonie communale avec le concours de Mlle Marie Taffanel, 1er prix du Conservatoire de Lille, Mme Siscot-Wotquenne, professeur de musique, Romain Fable, ténor d'opéra, Bernard Fauconnier baryton, 1er prix du Conservatoire de Lille, Pecreaux et Dubuquoy chanteurs de genre. Un grand bal clôturera la soirée.

BERGNIES. — Le concours agricole cantonal annuel organisé par l'Union Agricole du canton de Condé aura lieu à Hergnies le 6 juin 1909. Les constructeurs de machines agricoles, français et étrangers, seront appelés à y participer aux conditions que les affiches feront connaître en temps utile.

CAMBRAI

Accident or voiture. — Jeudi matin, vers 10 heures, M. Debruyne Leandre, marchand de moules à Aspres (Belgique), arrivait en ville avec sa voiture chargée de deux chevaux d'un tempérament nerveux, venant en sens inverse, s'emboîtèrent et accrochèrent la voiture de M. Debruyne, le cheval de ce dernier fut légèrement blessé, les harnais furent brisés, les dégâts s'élèvent à 100 fr environ. Le brancard du fourgon militaire a été brisé, le conducteur projeté à terre a eu des coups à la tête et plusieurs dents cassées.

Arrestation de nomades. — Les inspecteurs de la brigade mobile ont procédé jeudi matin, à l'arrestation de la famille Noël comprenant quatre personnes, inculpée d'infraction à un arrêté d'expulsion.

AVESNES

Sous-Préfecture. — A l'occasion du 1er janvier M. le sous-préfet d'Avesnes ne recevra pas.

Nominations dans les postes. — A Maroilles, M. Montagne ; à Haulmont, M. Berthelet.

Le Pont. — Les bureaux de la sous préfecture d'Avesnes seront fermés le samedi 26 décembre.

Cossiges-Levis. — M. Léon Pasqual, député de la circonscription d'Avesnes, vient de recevoir la lettre suivante de M. le général commandant le 1er corps d'armée, et qu'il ne peut que mettre dans la joie des petits soldats et leurs familles :

« Monsieur le Député,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître, en réponse à votre lettre du 19 décembre courant, que la ville d'Avesnes, qui avait été consignée aux troupes pour la diphtérie, a été déconsignée à la date du 20 décembre 1908.

« Agréez, Monsieur le Député...

« Signé : Le général de Sambre. » Vendredi 8 janvier 1909, à 10 heures du matin, il sera procédé, en l'Hôtel de la Sous-Préfecture d'Avesnes, à l'adjudication publique, aux enchères, des produits des francs-bords et terrains de la Sambre canalisée, appartenant à l'Etat, pour la période s'étendant du 1er janvier 1909 au 31 décembre 1914. Les amateurs peuvent prendre connaissance du cahier des charges déposé à la Sous-Préfecture.

Théâtre. — Demain vendredi, « Les Mousquetaires au couvent » en matinée. En soirée, « Les Dragons de Villars ».

JEUMONT. — Jules Gionnet et François Sélet, porteurs de café vert, ont été arrêtés par les préposés de douane Lambert et Dauphin, au moment où ils franchissaient la frontière.

— A l'arrivée du train d'Erquelines, les préposés de douane de service sur le quai remarquèrent l'un embarrassé de deux voyageurs introduit dans la salle de visite, du fumeur bondés par Mme Girard, visiteuse, et trouvèrent porteurs de café vert, de tabac et d'allumettes dissimulés habilement dans les vêtements. Bouchesne Florimond et Seghers Marie, tous deux d'Haumont n'ayant pu transiger, ont été arrêtés et conduits à Avesnes.

NEUVILLE-SALESCHES. — Ayant bu plus que de coutume Cuisner Florimond 56 ans pourtailleur fut rencontré par la maréchaussée vers un moment où il arpentait les rues en chantant à gorge déployée.

— Mme veuve Lesnes, Jules 58 ans, cabaretière, récidive aussi un procès-verbal pour avoir négligé de placarder dans son débit la loi sur l'ivresse.

POIX-DU-NORD. — Crapet Urbain, dit « Mamar », 35 ans, journalier à Poix du-Nord, vient d'être de nouveau trouvé porteur d'un sac rempli de poules, vendredi dernier chez M. Dremont Philippe. Quelques jours auparavant, le dit Crapet a été vu rôdant la nuit auprès de la maison de M. Raspain J.-B., tisseur à Wagnonville, et le lendemain on dernier constatait la disparition de ses tapins.

Après une minutieuse enquête la gendarmerie ayant acquis la certitude de tous les méfaits de ce malandrin, a arrêté Crapet et l'a conduit à Avesnes ; il fut un soulagement pour tous les honnêtes gens de Poix du Nord.

BOUSIES. — Une enquête est ouverte sur un vol de planches et fagots commis au préjudice de M. Godefroid, marchand de bois au Pommereuil, et propriétaire de diverses tailles dans le bois l'Evêque.

— Procès verbal a été dressé contre M. Joseph Barlion, 40 ans, marchand de fagots à Ovillers, pour avoir omis d'éclairer son véhicule.

HAUTMONT. — Arrestations intéressantes. — A gendarmerie d'Hautmont a conduit hier au parquet d'Avesnes, sur ordre de l'écrouer, le dit donné, le sieur Gathuys Xavier, âgé de 31 ans, originaire de Haurnaut (Belgique) inculpé de banqueroute frauduleuse. Gathuys, qui, au moment de son arrestation, exerçait la profession de journalier, a été trouvé porteur d'une somme de 1 200 francs qui a été saisie.

HAUTMONT. — La première conférence de la saison 1908-09 de la Société horticole aura lieu le dimanche 27 décembre à 10 heures du matin, salle de la mairie. A l'issue se tiendra l'assemblée générale à laquelle tous les sociétaires sont priés d'assister.

— Palmyre Blois, 20 ans originaire de Annay sous Lens, fille de Calixte, ouvrier verrier, vagabondage par le gendarme Droulou, a été écrouée à la prison d'Avesnes.

LE QUESNOY. — A l'occasion de la Noël, l'Association sportive du Quesnoy se rendra à Condé pour matcher contre le Foot-Ball-Club Equipe nationale de l'A. S. Q. But. Fabre, arrière, Chanez, Bellignies, demis, Cagnard, Lambert, avants, Herlemont, Caudeulan, Noël, Delhaye Delotte.

SOLRE-LE-CHATEAU. — Victor Grevet, vendeur de cafés a été dressé procès-verbal pour contravention à l'arrêté préfectoral réglementant l'attelage des chiens.

AVESNELLES. — La fanfare donnera son gai amusé au profit du Bureau de bienfaisance, le dimanche 10 janvier 1909. Entrée 0,50 c.

FEIGNIES. — Procès-verbal a été dressé à Eugénie Dalgrain 26 ans femme Corbier, demeurant à Bavay, pour avoir laissé divaguer son chien sans collier.

— Procès verbal a été dressé à Joseph Filliaux, du Cul de Sac, surpris par le garde particulier Constant Desré, au service de M. Dehaulle propriétaire à Quiévy (Belgique), au moment où il se disposait à ramasser un lapin pris au collet.

— Jules Vanham, 36 ans, chauffeur natif de Bruxelles, Adolphe Ganez 20 ans de Louvroil, Maximilien Hénaut, 24 ans, de Obaix (Belgique), Henri Campin, 16 ans, de Maubeuge, et Fernand Gaudemont, 16 ans, d'Haulmont, ont été arrêtés par les douaniers de Feignies et écroués à la prison d'Avesnes pour colportage de marchandises de contrebande.

AULNOYE. — M. Alfred Bolirlaux vient de recevoir le titre de directeur de la nouvelle usine à tuiles d'Aulnoye.

JENLAIN. — On a volé à M. Arsène Jacquart, capitaine des douanes en retraite, 2 portes en chêne d'une valeur de 120 francs, qui venaient d'être posées dans une maison en construction non habitée. Plainte a été déposée à la gendarmerie qui enquête.

SAINS-DU-NORD. — La gendarmerie a arrêté et conduit à Avesnes le nommé Audouin Fernand 18 ans rencontré en état de vagabondage.

BAVAY. — Dimanche 17 janvier 1909 aura lieu le banquet annuel de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

— Les études de Mes les notaires seront fermées le samedi 2 janvier 1909.

HOUDAIN. — On a volé 15 kilos de blé à M. Léon Chevalier, propriétaire à Wiberies (Belgique).

— Un sac contenant 50 kilos de blé a été abandonné près de la ferme de Belle-vue, où il avait été volé. La gendarmerie enquête.

HAZEBROUCK

Conseil de prud'hommes. — La circonscription du conseil de prud'hommes d'Hazebrouck comprend le canton d'Hazebrouck et la commune de Nieurlet-Bergues canton Sud-Ouest de Bailleul.

Il sera procédé à des élections générales pour la nomination des membres du conseil de prud'hommes d'Hazebrouck dans un délai de six mois à dater de la publication du présent décret au *Journal Officiel*.

Le conseil actuel restera en exercice jusqu'à l'installation du nouveau conseil.

Le règlement intérieur prévu par l'article 55 de la loi du 27 mars 1907 sera soumis à l'approbation du garde des sceaux, ministre de la Justice et des Cultes et du ministre du Travail et de la prévoyance sociale, dans les trois mois qui suivront l'installation du conseil.

NIEPPE. — L'auteur du vol de vélo commis au préjudice de M. Descamps, est un nommé Paul Vincent, âgé de 33 ans, demeurant rue Boileau, à Houplines.

DUNKERQUE

Accident — M. Léonard Trotin, journalier, qui était occupé au déchargement de rails à bord du vapeur « Béatrice » a eu le pied gauche fracturé par la chute d'un rail. Le blessé a été transporté à son domicile.

— A bord du vapeur « Héro », un journalier, M. Lucien Fads a été atteint et gravement contusionné à la hanche gauche par la chute d'une balle d'engrais échappée de l'élingue.

Bateliers soyé. — Un batelier belge M. François Sickelrium, dont le bateau est amarré dans le canal de la Haute-Colme est tombé à l'eau pendant la nuit. Un de ses voisins le batelier François Bernard se précipita à son secours et parvint à le retirer de l'eau malheureusement, il était déjà trop tard. Infortuné qui avait été frappé d'une congestion, était mort.

SAINT-PIERREBROUCK. — Un incendie a détruit une maisonnette appartenant à M. Payelle, et habitée par M. Aernoudts, journalier. Rien n'a pu être sauvé du mobilier. Louvrier éprouve de ce fait une perte d'un millier de francs.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Harmonie du Commerce. — Programme du concert du dimanche 27 décembre, à 3 heures et demie, salle des Concerts : Fête aux Flambeaux, G. Weitzer, Harmonie ; Ver-mon Margot, par M. Périsse ; Le Tasse, B. Godard, Mlle Lambert, Morceau de concert, J. Demerseman, M. Debondues ; Phèdre, ouverture, J. Massenet, Hélène ; « Bateau Rose, G. Hüe ; « Clochettes des Muguets » Hüe ; « Silence, G. Quef, Mlle Lambert, Concert Stuecke pour clarinette alto et clarinette si bémol, F. Mendelsohnn, MM. Ch. Hiver et Debondues ; Favorite-duo Donizetti, Mlle Lambert et M. Périsse ; Lohengrin marche et cœur des fiançailles, Wagner, Harmonie.

Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. — En vertu de l'article 9 de la loi du 14 juillet 1905 la liste d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables privés de ressources, arrêtée par le conseil municipal dans sa séance du 18 décembre 1908, est déposée au secrétariat de la mairie où ils pourront en prendre connaissance à partir du 26 décembre pendant un délai de 20 jours et présenter leurs réclamations s'il y a lieu. Les réclamations établies sur papier libre, devront contenir les noms, prénoms, lieu et date de naissance et adresse des personnes intéressées, et l'énoncé des motifs sur lesquels elles sont fondées.

SOUCHEZ. — A l'estaminet Leblanc Sanet, Philippe Beaucamp, 38 ans, cultivateur s'est tiré à des voies de fait sur M. Gustave d'Hersin, conducteur de travaux. Le gendarmerie a verbalisé.

AVION. — Le pensionnaire Joseph Merlaux 36 ans mineur qui a frappé son aubergiste M. Joseph Carpentier demeurant rue Berthelot a est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie.

BÉTHUNE

LENS. — Dimanche dernier, à la caisse d'épargne de Lens, sous la présidence de M. François Fontaine, il a été effectué 83 versements se montant à 19 711 fr., et fait 42 remboursements pour 11 909 fr. 51.

La caisse sera fermée le dimanche 27 décembre, pour permettre l'arrêté des comptes de fin d'année. La séance du 3 janvier prochain sera présidée par M. Auguste Béhar.

A la succursale d'Henin-Liétard, 13 versements ont été effectués pour 2 920 francs et 6 remboursements pour 2 397 fr. 35.

— A la succursale de Bully-Grenay, 15 versements ont été effectués, se montant à 2 888 fr., et 2 remboursements pour 688 fr. 42.

— Mercredi eut lieu la soirée de gala organisée au théâtre par la Société Philharmonique de Lens avec le concours de la troupe du théâtre de Douai. Un public nombreux s'était pressé dans la salle. La comédie « L'Anglais tel qu'on le parle » provoqua bien souvent l'hilarité générale. L'interprétation des « P'tites Michu » fut soutenue d'applaudissements. L'orchestre que composait la Philharmonique s'est montré à la hauteur de sa tâche.

L'organisation de cette soirée de gala, dont chacun gardera bon souvenir, laisse en rien à désirer. Félicitations au comité de la société.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Jules Boulanger vient d'être nommé vice-président de la Fédération régionale des chambres syndicales d'entrepreneurs de travaux de travaux publics du Nord de la France qui réunit 1800 adhérents. En outre M. Boulanger est l'un des seps délégués chargés de représenter la dite Fédération au sein du conseil d'administration de la Fédération nationale de France à Paris. Nos félicitations à notre concitoyen dont la compétence est, une fois de plus, hautement reconnue.

— Un accident s'est produit à la Compagnie des Mines de Lens. Le nommé Cuvillier, ouvrier de la Compagnie des Mines de Lens, a été atteint par le wagonnet de charbon qui le renversa et le blessa à la jambe droite. Le malheureux a été transporté à son domicile.

— La Compagnie des Sapeurs-Pompiers a fait choix du dimanche 31 janvier prochain comme date pour la célébration de sa fête annuelle. Cette fête comprend promenade militaire en ville, banquet et bal.

LENS. — Au service de M. Carpentier, rue de Lille, l'ouvrier ébéniste Jules Delaine 26 ans, s'est blessé fortement à la main gauche en travaillant une pièce de bois.

— Des vols ont été commis nuitamment dans les Wagons mis stationnement dans la gare de Lens. 20 kilos de pommes ont été dérobés au préjudice de M. Descalonne, rue Emile Zola. Deux paquets de sucre manquent dans un wagon appartenant au maison Béghin de Thumeries. Un fourgon contenant des objets de déménagement a été deplombé, mais rien n'y fut volé.

— Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Vannoye, cabaretier à l'angle de la rue Victor-Hugo et de l'avenue du Quatre-Septembre. Quelques guillaises des chaises et divers objets mobiliers ont été la proie des flammes. Les dégâts peu importants sont couverts par une assurance.

— Une exposition colombophile aura lieu du marché prochain 27 décembre, à partir de 10 h. au siège du « Cercle Union » 15 place de la République à Lens. Tous les pigeons composant les colombiers de MM. Léon Jean, Jean-Baptiste Tantot et Idéphonse Cuvelier amateurs reputés seront exposés.

LENS. — Mme Aline Legat a porté plainte contre son mari, Henri Villette demeurant rue Chaudronnerie pour mauvais traitements.

— Auguste Colle 34 ans journalier, surpris en flagrant délit de colportage d'allumettes étrangères, a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie.

FOUQUIERES-LEZ-LENS — M. Alois Vanghbrouck, mineur, cité de la Sourcière, à Fouquières-lez-Lens, sortant le soir de chez lui vit un individu étendu sur le sol, râlant, la figure baignée de sang. Aussitôt il releva le blessé Pierre Coulens, 47 ans, mineur, qu'il fit transporter à sa pension, chez M. Davenne route du n° 6. Les gendarmes informés ouvrirent aussitôt une enquête.

Le blessé, entendu, raconte qu'à son arrivée chez M. Gustave Vandevelde cabaretier cité de la Souchez il fut assailli par Henri Tanghe mineur 26 ans, qui le terrassa et lui porta des coups de couteau à la tête ainsi que de nombreux coups de poing sur le corps. Soulignons que Coulens avait pu s'enfuir, mais ses forces l'ayant trahi, il était tombé sans connaissance à l'endroit où M. Vanghbord le releva.

Henri Tanghe interrogé, reconnaît qu'il a malmené Coulens mais il nie avoir fait usage d'un couteau. Les coups qui entaillèrent le visage du blessé lui furent paraît-il portés à l'aide d'une chope brisée. Pour expliquer son acte un sauvagin de Tanghe se pose en défenseur de la cabaretière, que son ennemi avait, affirme-t-il, menacé d'un couvercle de poêle parce qu'on lui refusait à boire. Le Dr Minet a prodigué ses soins au blessé dont l'état est sérieux. Tanghe a été mis en état d'arrestation.

— Nullamment, des tapins ont été volés chez M. Félix Aldias, mineur cité du Transvaal.

LIEVIN — Dans une veine de la fosse n° 3 des Mines de Lens, le garde-train Arthur Guilbert, 43 ans a eu la main gauche serrée entre deux berlines.

— Une pierre se détachant du toit dans une veine de la fosse n° 5 des Mines de Lievin a atteint le mineur Victor Vilain, 19 ans qui a blessé dans la région lombaire et a la tête.

— La section hévinoise de la Société des Conférences populaires organise une conférence pour le dimanche 27 prochain M. Deneubourg instituteur à Roubaix, traitera le sujet : « Pourquoi nous sommes républicains ».

LIEVIN. — En vertu d'un mandat d'amener émanant du parquet de Béthune les gendarmes ont mis en état d'arrestation Edouard Boyer, ébéniste d'Amiens, actuellement mineur cité de Calonne, inculpé de vol.

— En tombant d'une échelle dans le magasin de la fosse n° 5 des mines de Lievin, l'ouvrier Georges Galvaire, 14 ans s'est fracturé la jambe gauche.

— Au fond de la fosse n° 1 des mines de Lievin, l'aide-mineur Polydore Vermander, 27 ans, en chargeant des terres, a été blessé assez sérieusement au pied droit par la chute d'une pierre.

BILLY-BERCLAU — Nous annoncions dans notre précédent numéro, que 20 femmes occupées à la fabrique d'explosifs de Billy-Berclau avaient quitté le travail samedi, pour protester contre le renvoi d'un surveillant.

Lundi matin, le conflit étant apaisé, toutes les ouvrières ont repris le chemin de l'atelier.

HENIN-LIETARD — Alois Soète, 42 ans, terrassier demeurant chez M. Rémy Legrange, cabaretier, rue de Rouvroy, a quitté furtivement sa pension, omettant de payer une dette de 81 francs et emportant des effets à son logeur.

BILLY-MONTIGNY — M. Camille Dupont, fils de M. Dupont, entrepreneur à Billy-Montigny, vient de se voir décerner, au concours des arts et métiers de Bruxelles, une médaille d'or avec diplôme, dans la section des décors. Félicitations.

— Le « Club-Ratier de Billy-Montigny », établi chez M. Lagrange, salon de l'Alcazar, organise pour le dimanche 10 janvier prochain un grand concours de chiens ratiers. 150 francs de prix d'honneur. Mise 5 francs. Le concours commencera à 5 heures du soir. Au milieu du Concours, les colombiers de MM. Léon Jean, Jean-Baptiste Tantot et Idéphonse Cuvelier amateurs reputés seront exposés.

LENS — Mme Aline Legat a porté plainte contre son mari, Henri Villette demeurant rue Chaudronnerie pour mauvais traitements.

— Auguste Colle 34 ans journalier, surpris en flagrant délit de colportage d'allumettes étrangères, a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie.

FOUQUIERES-LEZ-LENS — M. Alois Vanghbrouck, mineur, cité de la Sourcière, à Fouquières-lez-Lens, sortant le soir de chez lui vit un individu étendu sur le sol, râlant, la figure baignée de sang. Aussitôt il releva le blessé Pierre Coulens, 47 ans, mineur, qu'il fit transporter à sa pension, chez M. Davenne route du n° 6. Les gendarmes informés ouvrirent aussitôt une enquête.

Le blessé, entendu, raconte qu'à son arrivée chez M. Gustave Vandevelde cabaretier cité de la Souchez il fut assailli par Henri Tanghe mineur 26 ans, qui le terrassa et lui porta des coups de couteau à la tête ainsi que de nombreux coups de poing sur le corps. Soulignons que Coulens avait pu s'enfuir, mais ses forces l'ayant trahi, il était tombé sans connaissance à l'endroit où M. Vanghbord le releva.

Henri Tanghe interrogé, reconnaît qu'il a malmené Coulens mais il nie avoir fait usage d'un couteau. Les coups qui entailleront le visage du blessé lui furent paraît-il portés à l'aide d'une chope brisée. Pour expliquer son acte un sauvagin de Tanghe se pose en défenseur de la cabaretière, que son ennemi avait, affirme-t-il, menacé d'un couvercle de poêle parce qu'on lui refusait à boire. Le Dr Minet a prodigué ses soins au blessé dont l'état est sérieux. Tanghe a été mis en état d'arrestation.

— Nullamment, des tapins ont été volés chez M. Félix Aldias, mineur cité du Transvaal.

LIEVIN — Dans une veine de la fosse n° 3 des Mines de Lens, le garde-train Arthur Guilbert, 43 ans a eu la main gauche serrée entre deux berlines.

— Une pierre se détachant du toit dans une veine de la fosse n° 5 des Mines de Lievin a atteint le mineur Victor Vilain, 19 ans qui a blessé dans la région lombaire et a la tête.

— La section hévinoise de la Société des Conférences populaires organise une conférence pour le dimanche 27 prochain M. Deneubourg instituteur à Roubaix, traitera le sujet : « Pourquoi nous sommes républicains ».

LIEVIN. — En vertu d'un mandat d'amener émanant du parquet de Béthune les gendarmes ont mis en état d'arrestation Edouard Boyer, ébéniste d'Amiens, actuellement mineur cité de Calonne, inculpé de vol.

— En tombant d'une échelle dans le magasin de la fosse n° 5 des mines de Lievin, l'ouvrier Georges Galvaire, 14 ans s'est fracturé la jambe gauche.

— Au fond de la fosse n° 1 des mines de Lievin, l'aide-mineur Polydore Vermander, 27 ans, en chargeant des terres, a été blessé assez sérieusement au pied droit par la chute d'une pierre.

BILLY-BERCLAU — Nous annoncions dans notre précédent numéro, que 20 femmes occupées à la fabrique d'explosifs de Billy-